

ASSOCIATION PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE CARCASSONNAISE

Halle aux Sports Nicole Abar
salle J. Delteil, Av. des Berges de l'Aude, Carcassonne
notre site internet <https://www.apnc-carcassonne.fr/>

Adresse Postale :

APNC, chez Mr Icher J.L., 18 Rue Fernandel, 11000 Carcassonne / jl.icher@club-internet.fr

Rédaction : G.Dupont, F.Grillot, J.L.Icher, P.Lacastaignerate, J. Sarraméa

Sommaire : Le Marché Philatélique de Madrid, Marcophilie : la création des départements, Les nourrices bethmalaises, L'A.P.N.C. à l'école, Le 25c bleu semeuse, Fin de l'assignat et la rescription, La saga des timbres « Ile-de-France » Les nouveautés

**Bourse d'échanges mensuelle, ouverte à tous !
dimanche 9 juin, de 9 à 12h**

Attention : la bourse se tiendra au Foyer d'Herminis



**Atelier Philatélique Jeunesse : samedi 8 juin 14/15h:
le lieu sera précisé ultérieurement par mail.**

**Cérémonie de remise des prix du concours scolaire :
samedi 22 juin, 15h, Halle aux Sports**

La plus grande concentration au monde d'étals et de magasins dédiés aux timbres et aux pièces de monnaie : c'est à Madrid !



Sur la Plaza Mayor de Madrid, chaque dimanche matin, sous les arcades, c'est le Marché de la Philatélie, **qui est** la poursuite d'une tradition de près d'un siècle. C'était il y a 97 ans, en 1927, lorsque les collectionneurs et les passionnés madrilènes de timbres, de billets, de pièces de monnaie, de cartes postales..., qui avaient commencé à se rencontrer presque spontanément sur la Plaza de España, décidèrent de s'installer sur la Plaza Mayor. Cette place était centrale et avait l'avantage de posséder des arcades historiques dans lesquelles se réfugier contre les intempéries et où continuer à nourrir un passe-temps relativement récent.

Le marché se développa jusqu'en 1936 où il subit les contrecoups de la guerre civile. Les bombardements franquistes sur Madrid pendant près de trois ans obligèrent les collectionneurs à chercher d'autres lieux (la Plaza de Roma, par exemple) mais ils finirent par revenir sur la Plaza Mayor une fois le conflit terminé.



Et cette *chasse au trésor* est devenue une routine dominicale pour beaucoup. À tel point qu'à l'approche des années 1960, la Mairie décide de mettre de l'ordre et de répondre à la demande du Syndicat du Papier, de la Presse et des Arts Graphiques qui exigeait une autorisation pour pouvoir tenir un stand sur la place et contrôler cette vente ambulante anarchique... Cette réglementation s'est estompée au fil du temps et maintenant, depuis la Commission Municipale du Centre, le processus de légalisation du marché a lui a donné la stabilité juridique nécessaire

et continué à maintenir cette tradition qui partage l'importance des dimanches de Madrid avec un autre des marchés emblématiques, celui du Rastro.



Au début des années 60, il y avait une trentaine de stands philatéliques : aujourd'hui, près d'une centaine d'étals offrent pièces de monnaie, cartes postales, timbres, billets, pin's, médailles, militaria, figurines, vieux papiers et autres trésors, le tout dans une ambiance détendue et conviviale.

En 1977 la poste espagnole a émis un timbre commémorant le demi-siècle d'existence du marché. Au moment de l'émission de ce timbre, 127 ans s'étaient écoulés depuis l'apparition des premiers timbres espagnols, cinq exemplaires de timbres différents à l'effigie de la reine Isabelle II, émis le 1er janvier 1850. Depuis lors, ce sont les Correos qui les émettent. Et la Fábrica Nacional de Moneda y Timbre - Real Casa de la Moneda - FNMT-RCM) qui les imprime. Ils sont, au-delà des objets de collection, source de beaucoup d'innovations, mêlant une facture classique (gravure, photo ou héliogravure) avec l'exploration de formes, formats et utilisation de matières diverses (effets 3 D, bois, cartons, plastiques, cuir, tissus, etc.)

INITIATION À LA MARCOPHILIE

3 - La création des départements.

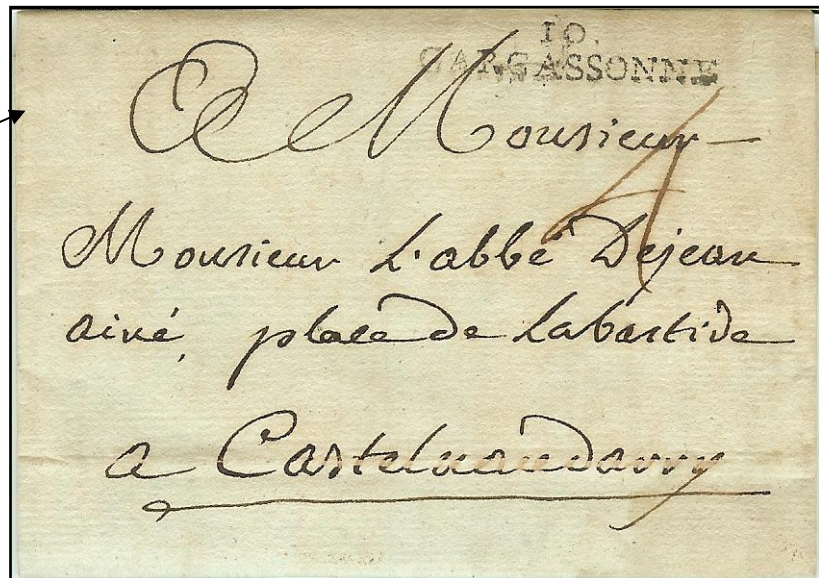
Bien que n'ayant pas de répercussions sensibles sur le fonctionnement même de la poste, la création de 83 départements, dont la liste et les limites sont fixées le 26 février 1790 pour prendre effet au 4 mars de l'année suivante, va entraîner la modification des timbres à date des bureaux de Direction.

Une circulaire de La Poste du 1^{er} novembre 1791 annonce l'arrivée prochaine dans les bureaux de « deux timbres », l'un contenant le nom du bureau avec le numéro du département dans lequel se trouve le bureau et l'autre avec ce même numéro entre deux P.

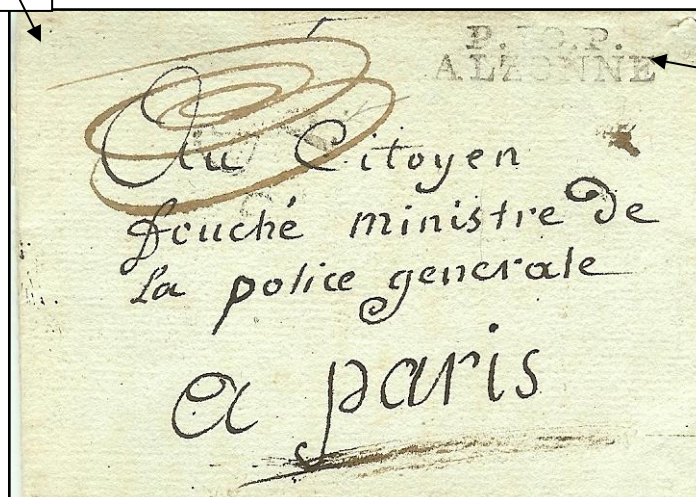
Malgré une utilisation précoce dans de rares bureaux, cette circulaire précise d'en faire usage qu'au 1^{er} janvier 1792.

2 septembre 1792

Lettre en port du, taxée à 4 sous avec la marque de port du de Carcassonne avec le n° du département de l'Aude (10).



Paraphe de franchise

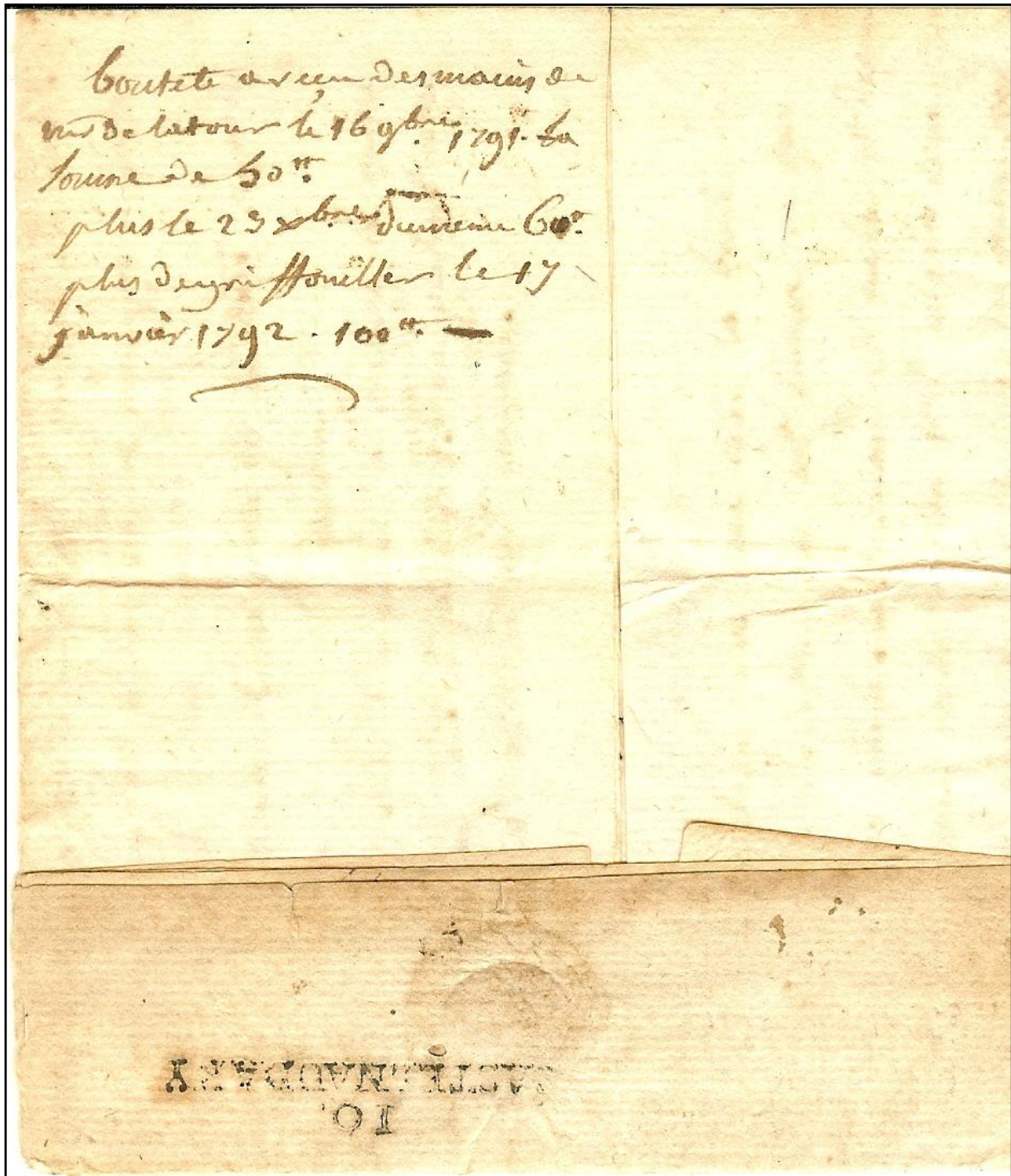


4 fructidor An 8 - 23 août 1800
Lettre adressée à Fouché, Ministre de la police, frappée de la marque de « Port Payé » avec le numéro du département.

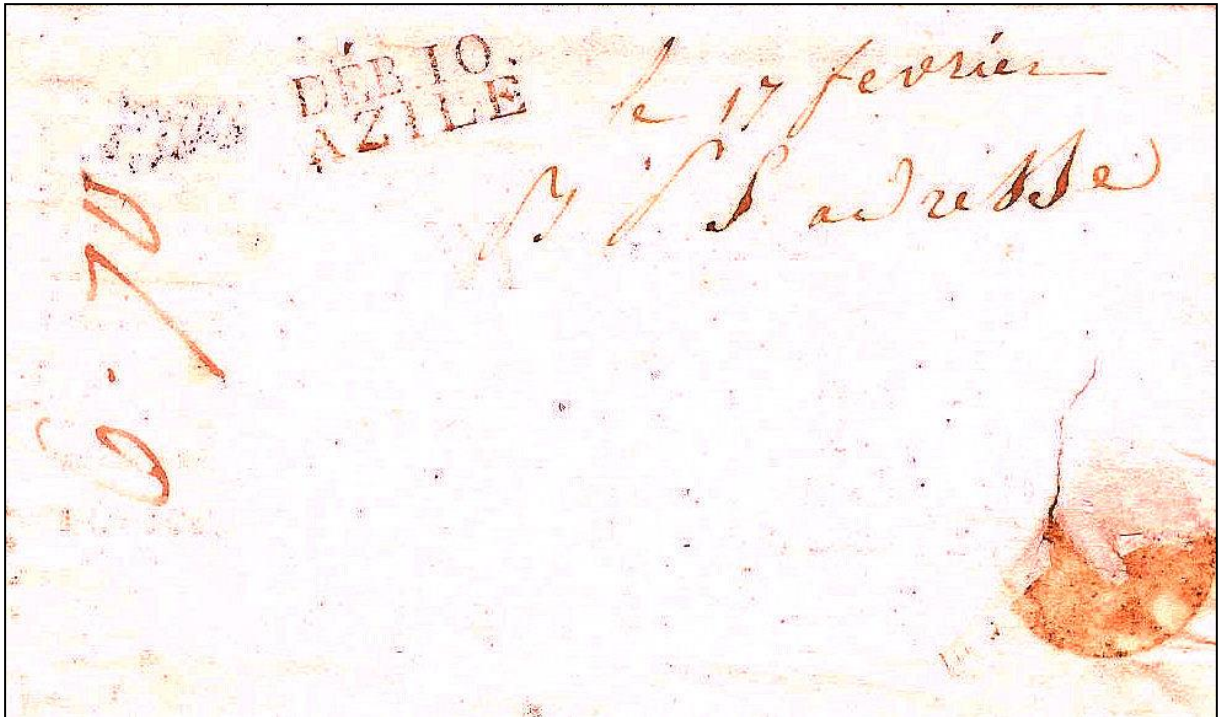
Pour compléter ce nouveau matériel, les bureaux de Direction qui vont être créés à partir de 1808 vont recevoir un timbre avec numéro destiné à être frappé au verso des lettres en déboursés.

En l'absence de ce matériel, les bureaux de Direction vont parfois utiliser leur marque de port du au verso des lettres à déboursier.

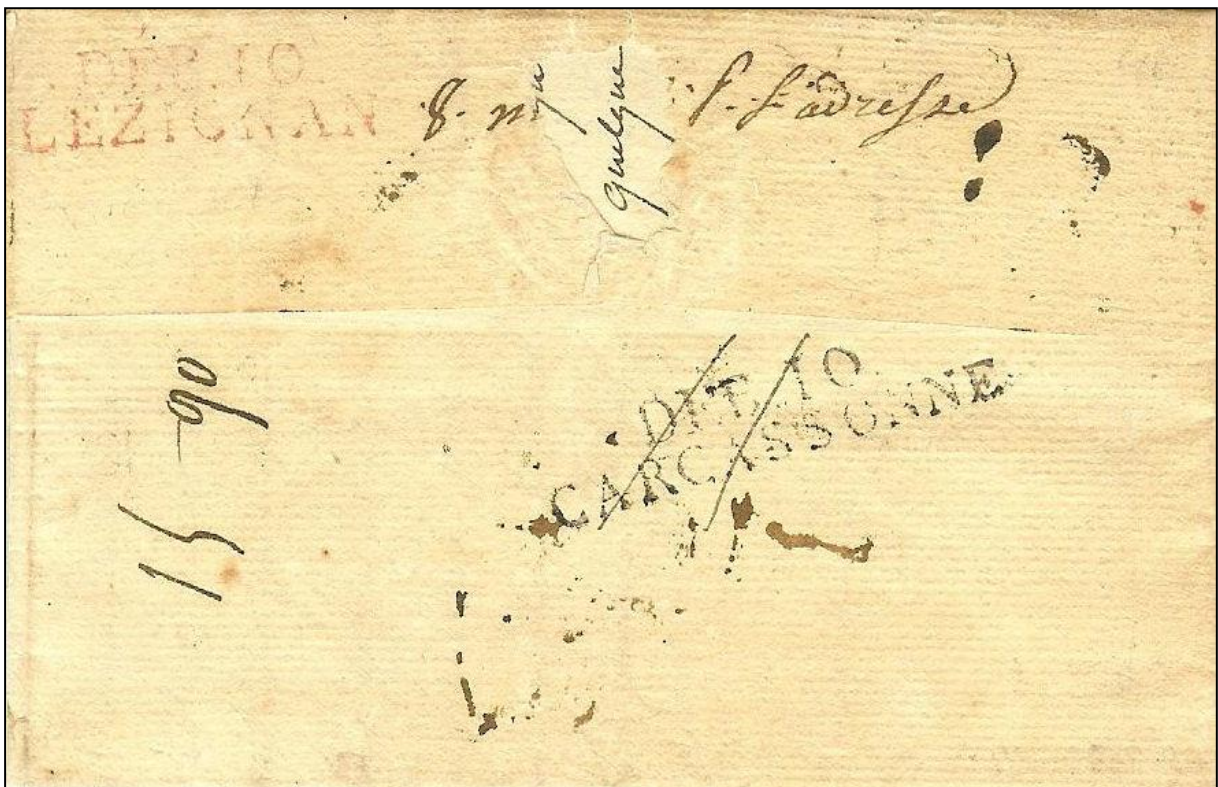
Lettre de 1792 provenant de Toulouse pour Revel par Castelnaudary. En l'absence de marque de déboursé, lettre a reçu au verso la marque de port du « 10 CASTELNAUDARY ».



Date de la lettre 19 Janvier 1792



17 février 1816 : Marque de déboursé « 10 AZILE » du bureau d'Azille frappée en rouge (1 pièce connue à ce jour)



15 décembre 1813 : Lettre de Toulouse pour Lézignan avec les marques de déboursés de Lézignan (en rouge) et de Carcassonne (en noir)

Cartophilie : quand la bourgeoisie carcassonnaise employait des nourrices bethmalaises...

Bethmale (en occitan Vathmala) est une commune de l'Ariège au sud-ouest de Saint-Girons. Son fromage est très connu, mais on sait moins que, jusqu'au début du siècle dernier, les familles bourgeoises des grandes villes alentours avaient l'habitude d'y recruter des nourrices pour leurs enfants.



Riche de légendes, cette petite vallée a une identité très forte avec un particularisme marqué notamment par le costume traditionnel avec les sabots de Bethmale recourbés (toujours fabriqués à Samortein) et aujourd'hui porté et promu par les membres des associations Les Bethmalais et La Bethmalaise.

Avant le vingtième siècle, la vie y était intense, dure et difficile. L'expansion démographique s'accompagnait de nombreux départs fréquents, parfois saisonniers, parfois définitifs, vers là où le travail appelait, qui vers la Beauce, le Bordelais ou le Languedoc.

Les femmes, plus particulièrement, quittaient aussi leur vallée vers les villes notamment pour des places de servantes, domestiques et nourrices dans les familles bourgeoises des grandes cités de Toulouse, Bordeaux, Paris... ou plus modestes comme Carcassonne. Les nourrices étaient très appréciées pour « la qualité de leur lait » et aussi pour leur costume très élégant et d'une grande

originalité qui en faisaient un marqueur social pour les familles bourgeoises qui faisaient appel à elles.



Ainsi, de très nombreuses cartes postales mirent à l'honneur ces jeunes femmes, leurs costumes, leurs sabots, leurs danses... Ces cartes sont relativement faciles à chiner aujourd'hui. Une association, « Les Bethmalais », a travaillé avec les anciens de la vallée de Bethmale et de l'ensemble du Couserans à la sauvegarde du patrimoine matériel (costumes en particulier) et immatériel (collectages de la tradition orale : musiques, chants, danses). L'association a ainsi reconstitué et relancé la pratique du hautbois traditionnel en bois de buis du Couserans en 1972.



L'A.P.N.C. à l'école !

Le concours de création de timbres, que nous organisons maintenant depuis près de dix ans, trouvera son aboutissement le 22 juin prochain., relayé par le Groupement Philatélique Régional Languedoc Roussillon, et soutenu par la F.F.A.P., le Conseil Départemental et « Aude Collections ».

Cette année, nous avons proposé (qui l'aurait cru ?) la thématique des Jeux Olympiques comme base du concours.

Ainsi, les élèves des CM d'écoles de Carcassonne, de Villegly, Conques, Trèbes et Sainte Eulalie ont bénéficié de séances centrée sur les J.O. dans l'antiquité. Avec signature d'une convention de partenariat, les classes de sixième du collège de Varsovie ont également profité des interventions de l'A.P.N.C.



En chiffres, cela représente, 27 classes, soit environ 500 élèves qui auront été sensibilisés une fois encore à la philatélie et découvrent une activité à la fois ludique et très enrichissante du point de vue culturel. Chacun d'eux a été destinataire d'une pochette de timbres, début pour quelques-uns, comme c'est le cas chaque année, d'une carrière de collectionneur.



Les œuvres gagnantes, sur le principe d'un élève primé par classe participante, seront exposées le samedi 22 juin, au siège de l'A.P.N.C., Halle aux Sports Nicole Abar, à Carcassonne et, également sur notre site internet : www.apnc-carcassonne.fr.

A la catégorie scolaire, s'ajoutent les participants à titre individuel, dans la catégorie adhérents jeunes des associations philatéliques, ou dans le registre non adhérents.

Les gagnants seront invités à venir retirer leurs lots ce jour-là, des lots, comme les années précédentes, très intéressants : collections de timbres grandes et petites, albums, classeurs, pochettes thématiques, timbres en « or », livres et documentation philatélique, gadgets divers, cartes postales et lettres philatéliques, etc. Ils ont été constitués dans leur majorité par les dons des adhérents de l'A.P.N.C. et autres collectionneurs d'ailleurs, qui permettent par leur aide le maintien et le développement du nombre d'adhérents de moins de 18 ans dans notre association.

L'A.P.N.C. remercie ici les professeurs des écoles concernées, les enseignants de collège, les personnels de direction qui permettent chaque année le succès de cette initiative, devenue quasiment institutionnelle dans notre territoire.

Cette année les jeunes adhérents de l'A.P.N.C. participent également au concours international « Open sport philatélique » avec une exposition de 16 pages intitulée : « Sports : timbres, cartes et médailles », qui se tiendra à Paris du 30 mai au 2 juin.



Le 25c bleu semeuse

Même un timbre banal peut devenir un véritable objet de collection et de passion. La rareté intrinsèque de l'objet lui conférant alors un fort pouvoir d'attraction sur les collectionneurs.

On nomme monographie au sens large un traité présentant une étude exhaustive sur un sujet précis. Ce n'est pas tout à fait le cas en philatélie, où une monographie est l'étude d'un timbre, ou d'un type particulier, voire d'une émission ou d'un usage. Ce site n'a donc d'autre prétention que de faire découvrir ce timbre et cette présentation reprend une partie de ma propre collection monographique afin d'offrir à chacun de pouvoir faire plus ample connaissance avec cette semeuse camée.



Émis le 19 juin 1907, ce timbre, dessiné par Roty et gravé par Lhomme d'après Mouchon, est demeuré vingt années en vente aux guichets des bureaux de poste. L'administration reconnaît trois 25c Bleu différents : le bleu foncé de 1907, avec sa nuance bleu noir, le bleu clair de 1916, le bleu de 1926. Les philatélistes reconnaissent cependant

- quatre types,
- sept sous types,

qui se présentent

- en feuille à plat,
- en feuille en rotative,

- en roulettes (type 1A et type 3C),
- en carnet avec ou sans publicité (types 1B, 2, 4),
- sur des entiers, cartes-lettres ou enveloppes (type 3A, 4),
- que l'on trouve
- en France métropolitaine,
- en Algérie,
- dans les territoires sous mandats de la SDN après la Première Guerre mondiale,
- au Levant,

et dont les usages furent particulièrement nombreux durant les 20 années où ce timbre fut en vente

- dans le courrier intérieur,
- dans le courrier pour l'étranger,
- en temps de paix ou de guerre,
- au service de gouvernements alliés,
- et même pour des usages non postaux (timbres monnaies, timbres fiscaux...)

Comme déjà dit, l'administration reconnaît des couleurs différentes : le bleu foncé de 1907, le bleu clair de 1916, le bleu de 1926. A cette nomenclature, il est convenu d'ajouter la nuance bleu noir de 1907.



Cependant, cette valeur a nécessité la confection de quatre "poinçons avec valeur" différents. On est donc en présence de quatre types bien distincts, auxquels s'adjoignent les sous types. Notons que les types 1A, 1B et 2 mesurent 18 x 22 mm ; les types 3 mesurent 18,15 x 22,15. Le type 4 est le plus grand : 18,2 x 22,2 mm.

Le timbre a été émis sous différentes présentations.

En feuilles à plat tout d'abord (type 1A et type 3A), en feuilles par rotatives ensuite (type 3B), sous forme de carnet (type 1B, type 2 et type 4), sous forme de roulette (à plat : type 1A, rotative : type 3C).

Les entiers postaux (enveloppes et carte-lettres) concernent les types 3A et 4.

Ce timbre a aussi été utilisé dans les colonies et territoires sous mandats. En effet, un décret autorisa la création et l'emploi de timbres spécifiques.

Auparavant toutefois, des timbres français surchargés furent utilisés provisoirement. Trois 25 c bleu furent utilisés en Algérie en 1924, celui des carnet au type 2, celui des feuilles à plat au type 3A et celui des rotatives au type 3 B, alors que tous les autres territoires reçurent des timbres de feuille au type 1A. Algérie et Syrie reçurent en outre deux entiers postaux (cartes lettres) au type 4, surchargés eux aussi en monnaie locale.

Historique du Timbre

Le début de l'impression semble être le 17 avril 1907, le timbre quant à lui est émis en bleu foncé le 19 juin 1907 ou en bleu noir. Cependant l'oblitération ne se voyant que très mal sur un timbre bleu noir, il fut décidé de rester au seul bleu foncé.

Le 28 janvier 1916, l'Administration décide d'imprimer le timbre en bleu clair et de 1917 à mars 1920, le timbre est imprimé sur papier dit de grande consommation (G.C). Durant la guerre, il reçoit des surcharges et des essais de surcharges.

A partir du 1er semestre de 1920, le 25 centimes devient timbre de la lettre pour l'intérieur, de nouvelles présentations apparaissent :

- des roulettes à plat au type I A
- des entiers postaux : cartes lettres et enveloppes au type IV. Leur impression commence le 8 avril 1920.
- des carnets de 20 timbres sans publicité, au type IV. La date de création officielle de ces carnets est le 1er juin 1920.

De 1917 à mars 1920, le timbre est imprimé sur papier dit de grande consommation (G.C). Durant la guerre, il reçoit des surcharges et des essais de surcharges.

A partir du 1er semestre de 1920, le 25 centimes devient timbre de la lettre pour l'intérieur, de nouvelles présentations apparaissent :

- des roulettes à plat au type I A
- des entiers postaux : cartes lettres et enveloppes au type IV. Leur impression commence le 8 avril 1920.
- des carnets de 20 timbres sans publicité, au type IV. La date de création officielle de ces carnets est le 1er juin 1920.

La France manquant de petites pièces de monnaie, les timbres emboutis dans des jetons métalliques et recouverts de mica servent de pièces de monnaie. D'autres délivrés en carnets de quatre ou huit timbres ont le même usage : ce sont les monnaies dites « de nécessité »

En 1921, parution de nouveaux carnets au type I B, puis à la fin de l'année au type II (sans publicité sur les marges).

En 1922, émission des roulettes rotatives au type III C

En 1923 : surcharge ANNULÉ sur les timbres des carnets et les entiers pour les cours d'instruction des P.T.T.

Apparition du 2ème faux dans le Midi de la France (faux de Marseille)

A la fin de 1923, les tirages du 25 centimes bleu au type I A, sont arrêtés. Un nouveau poinçon permet l'impression du 25 centimes en feuilles à plat de 150 à un nouveau type (type III A).

Début 1924 des entiers cartes lettres au type III A apparaissent sur les planches d'impression au type IV

En mars 1924, le tirage du 25 centimes bleu à plat au type III A est arrêté.

A partir du 24 mars 1924, est réalisée au type III B, l'impression des premières feuilles de 100 rotatives du 25 centimes, 14 planches seront successivement utilisées pour cette impression.

De la même époque, datent les premiers carnets avec publicité marginale imprimés à plat au type II.

L'arrêté du 27 juillet 1925 supprime le 25 centimes bleu sous toutes ses formes et prévoit de le remplacer par un 25 centimes carmin, Semeuse camée (non émis), qui porte au répertoire de l'Atelier le numéro 4.215.

La couleur bleue est affectée au 30 centimes qui devient timbre de la lettre, régime intérieur, du 17 juillet 1925 au 30 avril 1926. Les carnets et roulettes à 25 centimes sont supprimés dès juillet 1925. Les carnets à 25 centimes sont remplacés par les carnets à 30 c (qui portent au répertoire le N° 4.212).

L'arrêté du 8 février 1926 remplace le 25 centimes rouge semeuse (non émis) par un 25 centimes Pasteur vert qui restera lui aussi non émis.

Pendant ce temps, l'impression du 25 centimes bleu avait cessé mais sa vente continuait.

La fin du tarif à 30 centimes, le 30 avril 1926, amenait la suppression du 30 centimes bleu, remplacé par le 40 centimes semeuse vermillon. Dès lors, la couleur bleue redevenait disponible.

Une lettre de l'exploitation postale du 3 septembre 1926 précise que la couleur bleue est rétablie pour le 25 centimes ; il porte officiellement le numéro 4.592 du répertoire de l'Atelier des Timbres-Poste. Pour l'administration, il y a donc eu : un bleu foncé et deux bleu clair qui portent tous des numéros de référence différents.

L'utilisation du 25 centimes pour les imprimés nécessita la création de préoblitérés. Des feuilles de 100 de 1924 furent surchargées à plat ; puis par rotative. L'impression du timbre cessa le 5 février 1927, celle du préoblitéré le 15 février 1927. La suppression officielle définitive date du 23 février 1927 ainsi que

la création, sous le numéro 4.812 du répertoire, du 25 centimes chamois dont l'impression commença le 10 mars 1927

Les poinçons et caractéristiques familiales

Il existe trois types de poinçons du 25 centimes, très différents dans leur genèse.

Les premiers sont des copies du poinçon original L 2 de LHOMME.

Les seconds sont des créations du graveur GUILLEMAIN.

Les derniers sont des copies des originaux de GUILLEMAIN.

Certains de ces poinçons ont été conservés au Musée de la Poste. Ils ont donné naissance à des timbres que l'on peut classer en familles et en types.

1 Le poinçon issu du poinçon L 2 sans valeur de LHOMME.

Il n'est pas conservé au Musée de la Poste. Il a donné :

- le type I A des feuilles à plat, bleu foncé et bleu clair de 1907 à 1923, et le type I A des roulettes à plat de 1920.
- le type I B des carnets de 1921 est issu, non pas d'un poinçon spécial, mais de la copie du galvano-type. 1A nettoyé et poncé. Ce ponçage ayant été trop vigoureux, il a entraîné de nombreuses particularités que nous décrivons au type I B.

Les 25 centimes, types I A et I B, font partie de la famille de Semeuses G 1 de la classification du Colonel LEBLAND.

2 Un second poinçon issu de L 2 fut exécuté en 1920 par Guillemain.

Cette copie, issue de L 2, toilettée et retouchée par Guillemain, a donné les timbres au type IV des carnets de 1920 et des entiers. Les types IV font partie de la famille H 1

3 Un poinçon original gravé entièrement par Guillemain est conservé au Musée Postal.

Il porte au verso les mentions : « G. ORIGINAL ». De ce poinçon, on tira une épreuve, qui figure sur le document 1.616 Ce poinçon original, est le géniteur de la famille J 1, dont fait partie le 25 centimes type II, des carnets.

4 Un autre poinçon original de Guillemain est conservé au Musée de la Poste.

Il a été gravé en 1921, il porte au verso les mentions gravées : «1921-23. CYLINDR. G». C'est le poinçon destiné aux roulettes rotatives. Il est le géniteur de la famille J 3 qui comprend, entre autres, le 25 centimes type III C des roulettes rotatives.

5 Gravure par Guillemain d'un poinçon secondaire

Par retouches légères, à partir de «CYLINDR. G.», Guillemain grava un poinçon secondaire, qui donna naissance aux 25 centimes des feuilles à plat et des cartes-

lettres (timbres au type III A).

Ce poinçon est conservé au Musée de la Poste, il porte au verso la mention : « G 1923 » et sur le côté : « L 2 ». Ces timbres font aussi partie de la famille J 3

6 Le poinçon des feuilles rotatives III B n'est pas au Musée de la Poste.

Il a été aussi gravé par Guillemain. Il est issu du poinçon « CYLINDRE G. » du type III C par retouches légères. Le type III B fait aussi partie de la famille J 3.

En résumé, les 25 centimes se répartissent en 4 familles G 1, H 1, J1 et J 3. G 1 et H 1 sont issues du poinçon sans valeur L 2 de L'homme. Elles ont en commun : le pied du chiffre 2 délié ; un « C » de centimes avec branche supérieure horizontale. La main qui sème se termine par 2 hachures en Y (particularité familiale 25).

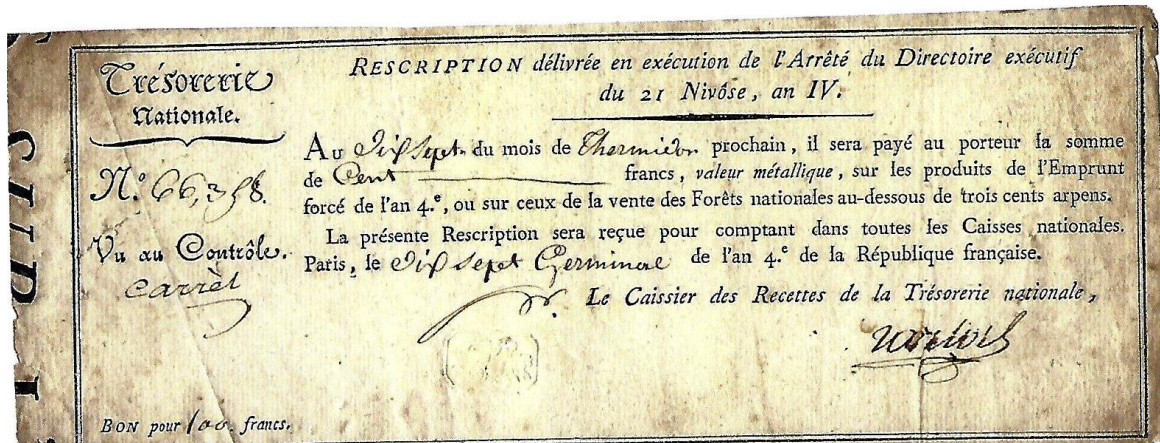
Les familles J 1 et J 3 sont issues de poinçons nouveaux avec valeur, gravés par Guillemain. Elles ont en commun un pied du chiffre 2 très lourd, un « C » avec branche supérieure courbe. La main qui sème a été retouchée : Le Y n'existe plus (particularité familiale 26).

L'historique du timbre permet donc de comprendre les différentes étapes de sa fabrication, la multiplication des types, des présentations.

Fin de l'assignat et la rescription

Fin de l'assignat, à la suite du refus de la création d'un système bancaire, la République se trouva sans monnaie jusqu'à la mise en place d'un nouveau moyen de paiement : la rescription

Les rescriptions sur l'emprunt forcé de l'An IV.



Date de création : 21 nivôse an IV (11 janvier 1796)

Malgré leurs protestations, les fonctionnaires et rentiers continuaient d'être payés avec des assignats, mais les fournisseurs de l'état, eux, n'en voulaient plus.

Le Directoire ne pouvait pas se dispenser des approvisionnements essentiels. Les emprunts successifs ne produisaient pas suffisamment de ressources, et comme il restait encore quelques biens nationaux à vendre, malgré l'expérience vécue avec l'assignat, il fut créé une nouvelle monnaie le 11 janvier 1796 : **La rescription**

Par arrêté du 4 nivôse an IV, il fut émis pour 30 millions de francs de rescriptions qui seraient payables à trois mois d'échéance à la trésorerie nationale en valeur métallique. Les rescriptions sont des billets d'État, hypothéqués sur les biens nationaux. Il s'agit d'un ordre par écrit que l'on donne pour toucher une somme.

C'est un papier monnaie officiel qui a cours forcé le 29 ventôse an IV (19 mars 1796). La rescription avait également cours en Belgique.

Dès leur émission, les rescriptions perdirent 40 à 50 % de leur valeur. Leur fabrication sur des billets de loterie durera à peine 10 semaines

Le financement des rescriptions devait être assuré par le peu de numéraire disponible dans les caisses de la Trésorerie nationale, par les rentrées d'or obtenu lors de victoires militaires mais principalement par les rentrées de numéraire de l'emprunt forcé de l'an IV du 10 décembre 1795 levées en France et surtout dans tous les départements de Belgique (1) parce que la Belgique devait payer cet emprunt uniquement en numéraire (voir étude emprunt forcé de l'an IV).

Une nouvelle émission de 30 millions fut déclarée le 15 ventôse.

Le peu de numéraire obtenu, a placé la Trésorerie nationale dans l'incapacité à payer le porteur de rescription. Valeur totale d'émission : 60 millions de francs en coupures de 25, 50, 100, 250, 500 et 1.000 francs.

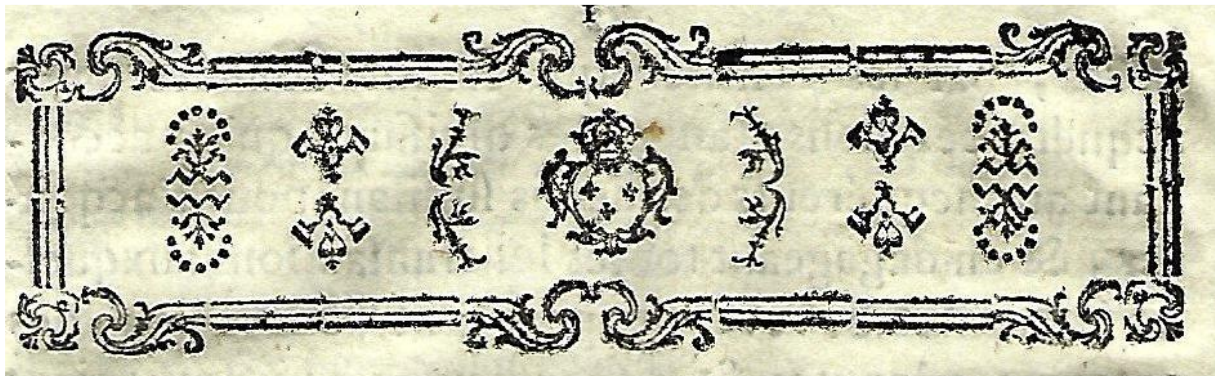
Leurs très faibles tirages en font des documents très rares.

Les rentrées d'or ont été perçues mais la Trésorerie nationale ne paya pas la grande majorité des rescriptions présentées au remboursement. A nouveau pour suppléer à ce manquement il fut imaginé de créer un nouveau papier monnaie le « mandat territorial ».

Les rescriptions non payées qui étaient toujours en circulation ont été assimilées et échangées contre des mandats territoriaux lesquels avaient cours forcé de monnaie.

La dépréciation de la rescription est officialisée par le Directoire le 18 mars 1796

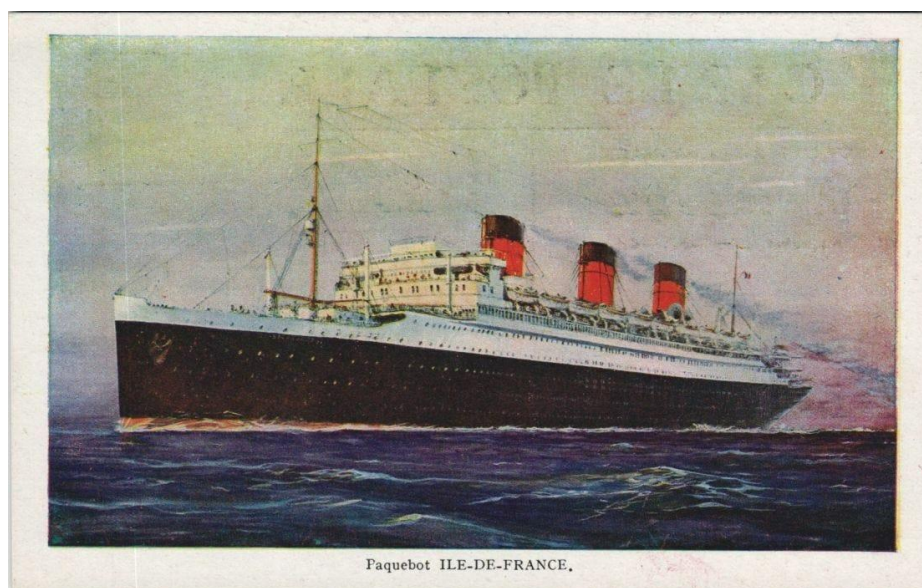
(1) De 1792 à 1815 la Belgique fut sous domination française. L'emprunt forcé de l'an IV levé en Belgique était payable uniquement en numéraire. Il faut également noter que le cours forcé de l'assignat de la révolution française sera imposé en Belgique en avril 1793.



La saga des timbres "Ile-de-France"¹



10 f. sur 90 c. rouge, *Ile-de-France*, surcharge renversée, oblitéré cachet à date du 23 août 1928 de New-York au Havre sur lettre recommandée pour New-York, accompagné de 3 exemplaires du n°205 (1 f. bleu). Cette pièce très rare sera proposée aux enchères dans la vente du 17 au 22 juin 2024 de la maison David Feldman.

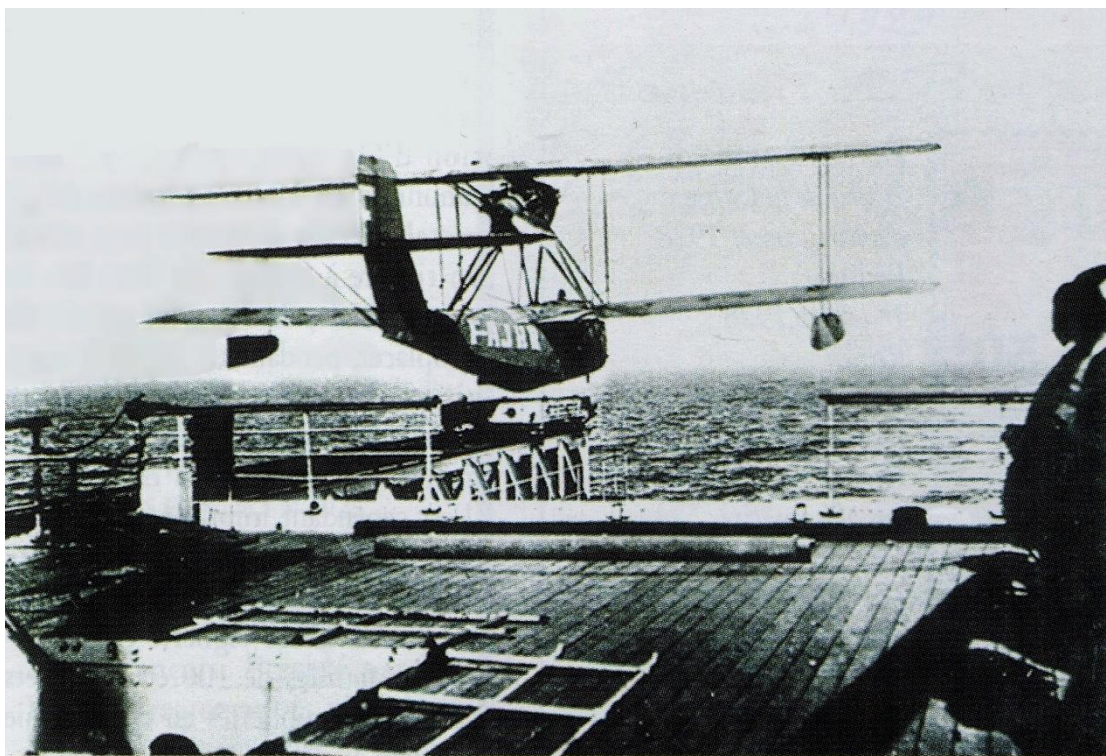


Le paquebot *Ile-de-France* : carte postale ancienne.

¹ Remerciant la Maison Calves pour son aimable autorisation (<https://www.timbres-experts.com/>).

Faire décoller un avion depuis un navire : aujourd'hui, l'idée semble banale, mais au début du XXe siècle, il s'agit d'une petite révolution. En France, c'est en 1928 que la première tentative avec pour objectif de **faire gagner du temps au transport de courrier destiné aux Etats-Unis**.

C'est ainsi que, le 8 août, le paquebot *Ile-de-France* quitte Le Havre pour New York, avec à son bord un hydravion. Le 13 août, à environ 400 miles des côtes, celui-ci est catapulté depuis la rampe de lancement installée sur la plage arrière du bateau avec, à son bord, trois petits sacs de courrier. **L'opération est un succès**. Vers 17 heures, l'hydravion amerrit sans encombre à New York, après avoir parcouru la distance en seulement trois heures (là où il en aurait fallu cinq fois plus à l'*Ile-de-France*). Le lendemain, les grands quotidiens peuvent titrer "*Ship's plane saves 15 h with mail*" ("*Un avion embarqué sur un navire fait gagner 15 h au courrier*").



Catapultage d'un hydravion depuis l'*Ile-de-France* (Musée de la Poste).

Lors du voyage retour, le 23 août, l'opération est renouvelée : alors que l'*Ile-de-France* est encore loin au large, à 154 miles des îles Scilly, l'hydravion est catapulté à 7h30 du matin. Equipé de roues, il atterrit un peu avant 15 h sur l'aérodrome du Bourget. Mais alors qu'à l'aller le courrier était affranchi avec des timbres ordinaires, au retour, une surprise attend les philatélistes : **les lettres sont porteuses timbres spécialement confectionnés pour l'occasion**.

L'initiative de cette émission revient à Jules Cohen, l'agent des postes embarqué à bord de l'*Ile-de-France* qui a profité de l'escale à New York pour **faire apposer une nouvelle valeur faciale (10 francs) sur 3 000 timbres à 90 centimes (à l'effigie de Berthelot) et 1 000 timbres à 1,50 franc (à l'effigie de Pasteur)**. Il s'est adressé pour ce faire à la *French Printing and Publishing Company* d'Emile Cabella. La raison d'être de cette

opération ? Officiellement, il s'agissait de remédier en urgence à la pénurie de timbres à 10 francs existant à bord de l'*Ile-de-France*... En réalité, cette pénurie a été organisée par Jules Cohen lui-même, dans l'objectif de créer une spéculation.

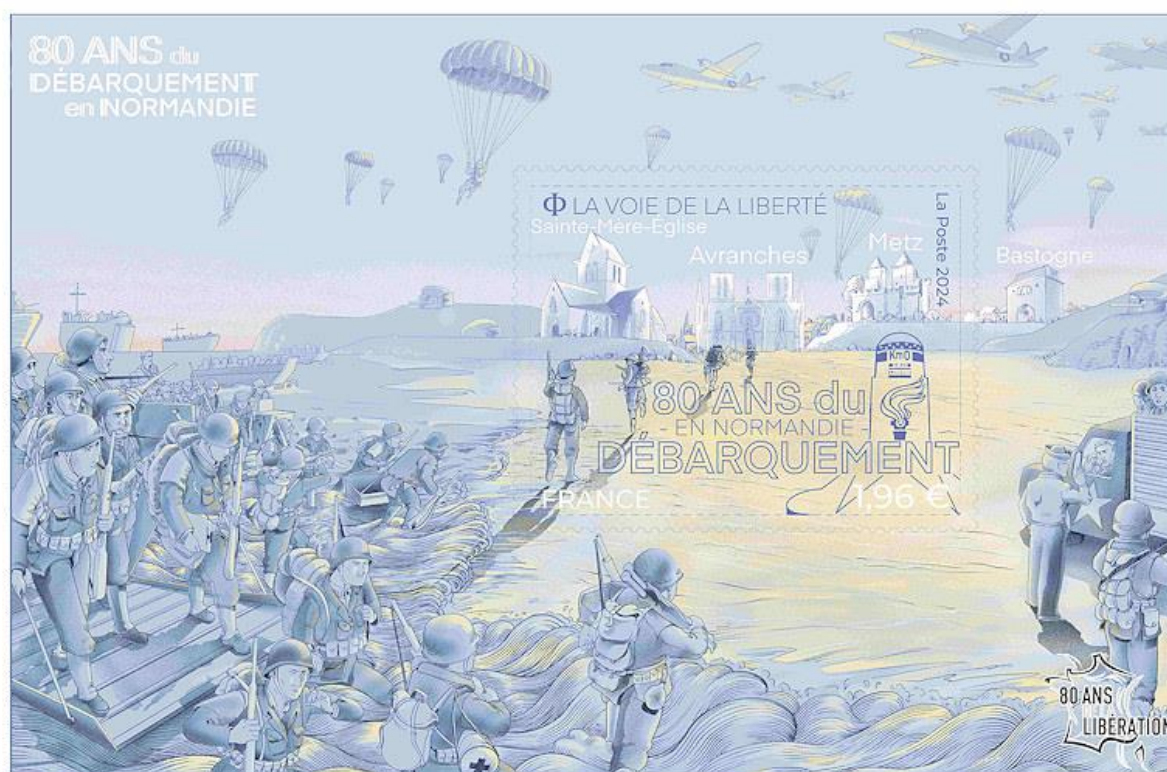
L'affaire, on s'en doute, fait grand bruit. Les PTT croulent sous les lettres de doléances et réclamations. Les (nombreux) philatélistes et négociants n'ayant pu se procurer les fameux timbres orchestrent une violente campagne de presse. Un député va jusqu'à interpeller le ministre du Commerce, via une question écrite qui sera retranscrite au Journal Officiel. Face à ces remous, l'attitude de l'administration postale ne varie pas. Mise devant le fait accompli, elle entérine l'initiative de Jules Cohen : **les "Berthelot" et "Pasteur" surchargés doivent être considérés comme des émissions officielles.** Deux panneaux de cinquante exemplaires des timbres, récupérés par les services maritimes de la Poste à l'arrivée du bateau, sont d'ailleurs confiés au musée de la Poste, où ils peuvent encore être vus aujourd'hui.

Emis à seulement 3 000 exemplaires, les *Ile-de-France* à l'effigie de Berthelot sont rares. Mais il y a encore plus exceptionnel. Lors de l'apposition de la surcharge, **un panneau de 50 exemplaires (et pas un de plus) a été réalisé avec la variété surcharge renversée, et seules 4 lettres sont connues affranchies avec un de ces timbres.** C'est l'une d'elles, envoyée en recommandé pour New York, que propose la maison David Feldman dans sa vente aux enchères du 17 au 22 juin 2024.

Les nouveautés philatéliques de Juin 2024

6 juin

Bloc feuillet « Les 80 ans du débarquement en Normandie »



Premier jour le Jeudi 6 juin 2024

Le bloc sera vendu en avant-première du jeudi 6 au samedi 8 juin à :

- ✚ **AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN** (28) à la Salle des Fêtes Général Patton, de 9h à 18h, 13 rue Guy de la Vasselais, 28700 AUNEAU BLEURY ST SYMPHORIEN (uniquement le 6 juin).
- ✚ **BAYEUX** (14) à l'Office du tourisme, de 9h à 12h et de 14h à 17h, rue Saint-Jean, 14400 BAYEUX (uniquement les 6 et 7 juin).
- ✚ **BÉNOUVILLE** (14) à la Mairie de BÉNOUVILLE, salle du Conseil Municipale, de 9h à 18h, 1 avenue du 5 juin 1944, 14970 BÉNOUVILLE (uniquement les 6 et 7 juin).
- ✚ **OUISTREHAM RIVA-BELLA** (14) Esplanade Alexandre LOFI, de 9h30 à 18h, 14150 OUISTREHAM RIVA BELLA
- ✚ **PARIS** (75) au Le Carré d'Encre, de 10h à 19h, 13 bis rue des Mathurins,

7 juin

La Roche-Guyon (Val d'Oise)



Premier jour le Vendredi 7 juin 2024

Le timbre sera vendu en avant-première les vendredi 7 et samedi 8 juin à :

- ✚ **LA ROCHE-GUYON** (95) à l'Agence Postale Communale, vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et samedi de 10h à 12h, 4 rue des frères Rousse, 95780 LA ROCHE-GUYON.

Geneviève MAROT animera une séance de dédicaces le 7 juin, horaire à venir sur www.le-carredencre.fr

- ✚ **PARIS** (75) au Carré d'Encre, de 10h à 19h, 13 bis rue des Mathurins, 75009 PARIS (Oblitération jusqu'à 17h)

Emis également en mini feuille de 12 timbres

13 juin

Groupe d'Intervention de la gendarmerie Nationale



Premier jour le Jeudi 13 juin 2024

Le timbre sera vendu en avant-première du jeudi 13 au samedi 15 juin à :

- ✚ **VERSAILLES** (78) au Bureau de Poste de Versailles Chantiers, de 9h à 18h30, 18 rue Benjamin Franklin, 78000 VERSAILLES (uniquement le jeudi), ainsi qu'au Complexe sportif du groupement blindé de la gendarmerie mobile, de 14h à 17h30, 1 rue de l'étang du désert, 78000 VERSAILLES (uniquement le jeudi).
- ✚ **BOULAZAC ISLE MANOIRE** (24) au Carré d'Imprimerie, de 9h30 à 16h30, ZI - Avenue Benoit Frachon, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE (uniquement le jeudi).
- ✚ **PARIS** (75) au Carré d'Encre, de 10h à 19h, 13 bis rue des Mathurins, 75009 PARIS (Oblitération jusqu'à 17h).

Emis également en mini feuille de 10 timbres

21 juin

50 ans de la découverte d Lucy



Lucy est le surnom d'un spécimen fossile de l'espèce éteinte *Australopithecus afarensis*, dont le nom de catalogue est AL 288-1. Ce spécimen appartenant à la lignée humaine a été découvert en 1974 sur le site de Hadar, en Éthiopie, par une équipe de recherche internationale. Il date de 3,18 millions d'années.

Premier jour le Vendredi 21 juin 2024

Le timbre sera vendu en avant-première les vendredi 21 et samedi 22 juin à :

- ✚ **VANNES** (56), ville de naissance de Yves Coppens (1934-2022), au bureau de Poste, Vannes République, le vendredi de 9h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 12h30, 25 place de la République, 56000 Vannes.
- ✚ **PARIS** (75) au Carré d'Encre, de 10h à 19h, 13 bis rue des Mathurins, 75009 PARIS (Oblitération jusqu'à 17h).

Emis également en mini feuille de 12 timbres

28 juin

La bête du Gévaudan



La bête du Gévaudan est le surnom d'un ou plusieurs canidés ayant commis des attaques contre des humains en France entre le 30 juin 1764 et le 19 juin 1767. Le plus souvent mortelles, ces agressions « entre 88 et 124 selon les sources » ont surtout lieu dans le nord de l'ancien pays du Gévaudan, région d'élevage correspondant globalement à l'actuel département de la Lozère. Quelques cas sont signalés dans le sud de l'Auvergne, le nord du Vivarais, le Rouergue et le sud du Velay.

Premier jour le Vendredi 28 juin 2024

Le timbre sera vendu en avant-première les vendredi 28 et samedi 29 juin à :

- ✚ **MENDE** (48) au Musée du Gévaudan, de 14h à 18 h, 3 rue de l'Épine, 48000 MENDE
- ✚ **SAUGUES** (43) à l'Office du Tourisme, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, rue des Fossés, 43170 SAUGUES

Christophe LABORDE-BALEN animera une séance de dédicaces le samedi 29 juin (horaires en attente).

- ✚ **PARIS** (75) au Carré d'Encre, de 10h à 19h, 13 bis rue des Mathurins, 75009 PARIS (Oblitération jusqu'à 17h)

Emis également en mini feuille de 15 timbres